



ARCHITECTURE

Bauart construira une «fabrique à penser»

Présent à Berne et à Neuchâtel, le bureau d'architecture Bauart a reçu le premier prix du concours organisé pour la nouvelle Haute Ecole spécialisée d'Olten. Baptisé «Denkfabrik», ce projet pourrait se concrétiser d'ici 2012. Il coûtera entre 60 et 80 millions de francs. /frk

APPRENTISSAGE

«Toute l'Europe nous envie la formation duale»

Une trentaine d'apprentis pour cent employés. Une proportion qui étonne. Dans le canton de Neuchâtel, le groupe de pharmaciens Nussbaumer mise sur la relève.

DAVID JOLY

«O»utre notre activité professionnelle, notre mission est aussi de donner confiance aux jeunes, de leur montrer que les entreprises neuchâteloises ont des places à leur offrir. Qu'ils puissent envisager leur avenir dans la région.» Avec son frère et sa sœur, le pharmacien Philippe Nussbaumer est à la tête du groupe homonyme, qui comprend une dizaine d'enseignes dans le canton. La forte proportion d'apprentis au sein du groupe trahit clairement l'intérêt du pharmacien pour la formation duale. «Toute l'Europe nous l'envie», se félicite-t-il.

Mais s'il en prend à cœur la défense, sa confiance dans le système dual n'explique pas à elle seule pourquoi le groupe forme autant de jeunes. «Le but visé est avant tout de soutenir la croissance dans le canton», observe Philippe Nussbaumer. Lequel rappelle que depuis la fondation de l'entreprise par son père en 1965, le groupe suit une logique de «développement durable de l'emploi» de la région. Une attitude illustrée par les postes à temps partiel proposés aux jeunes mamans par le groupe.

Un si grand nombre d'apprentis pose-t-il un problème d'encadrement? «Non», rétorque sans hésiter Philippe Nussbaumer, «dans la mesure où il est bien structuré». Autre source de réjouissance pour le Chaux-de-Fonnier, la nouvelle formation des assistants en pharmacie qui débutera en août prochain.



LE PARI DE LA RELÈVE. Au côté du pharmacien Philippe Nussbaumer, les apprenties Laetitia, Marie-Laure et Daniela. (RICHARD LEUENBERGER)

Elle donnera davantage de responsabilités et impliquera plus d'engagement de la part du maître d'apprentissage. Mais là où certains employeurs y voient un surcroît de travail, Philippe Nussbaumer s'en réjouit. «Si l'on constate qu'un jeune est professionnellement à sa place, mais est confronté à des carences scolaires, les appréciations positives du maître d'apprentissage permettront d'y pallier, puisqu'elles seront prises en compte pour l'obtention du CFC.»

Sa foi dans la jeunesse, il tient à la faire passer à tous les secteurs de l'économie. Pourtant, il ne veut pas d'une obligation qui contraindrait les entreprises à embaucher des apprentis. «Il faut rendre la formation attractive. Faire comprendre aux entreprises qu'il y a une utilité. Contraindre serait délicat et

«Contraindre les entreprises à former des jeunes serait contre-productif»

Philippe Nussbaumer

contre-productif. Il faut au contraire les épauler.» Pas par le biais d'une incitation fiscale. «L'Etat doit les conseiller. Leur dire qu'il est là pour les soutenir et les aider dans leur tâche.» Mais Philippe Nussbaumer engage également les entreprises à prendre l'initiative. A s'approcher des services de l'Etat, du Développement économique. De manière à ce que les secteurs privé et public partagent la même vision stratégique.

Toutes professions confondues (assistantes en pharmacie, droguistes, gestionnaires de vente), le groupe, qui propose également des stages pour l'année d'assistantat des jeunes pharmaciens, a prévu de former une douzaine de nouveaux apprentis dès août prochain. Quarante pour cent d'entre eux devraient être engagés au terme de leur formation. /DJY

Une entreprise neuchâteloise sur cinq est formatrice

«En février, le Service de l'orientation scolaire et professionnelle a recensé 808 places d'apprentissage pour la rentrée d'août prochain, dont 267 sont déjà pourvus», observe Jacques-André Maire. Un chiffre inférieur à celui de l'année passée à même époque (844), qui inquiète le chef du Service neuchâtelois de la formation professionnelle et des lycées. «Si l'on regarde en détail, certaines professions n'ont pas fait le plein.» Parmi les raisons évoquées, la réforme introduite dans certaines branches, à l'instar de la formation des assistants en pharmacie ou des métiers de l'automobile. «Il y a toujours un flottement lors d'introduction de nouvelles ordonnances (réd: appelées précédemment règlements

d'apprentissages)», convient Isabelle Rohrbach, adjointe de Jacques-André Maire. Et ces réformes touchent tous les secteurs. La loi fédérale sur la formation professionnelle, entrée en vigueur le 1er janvier 2004, oblige les associations professionnelles à revoir leur formation dans les cinq ans. Une quinzaine d'ordonnances ont été introduites l'an dernier, une trentaine cette année. Le nombre ira croissant, près de 300 devant être révisées. Ce qui ne va pas sans poser de problèmes, car certaines entreprises préfèrent ne pas embaucher avant que la nouvelle mouture ait été éprouvée. Le hic», convient Jacques-André Maire, «c'est qu'un pic démographique amènera l'an prochain de nombreux jeunes en fin de

scolarité à rechercher un poste». Dans ce contexte, réformes et frilosité des entreprises sont à craindre. Heureusement, d'autres composantes influencent également le marché de l'apprentissage. «Chaque année, il y a tout d'un coup une hausse des demandes de la part d'entreprises pour certaines professions, sans qu'on ne sache vraiment pourquoi. Cette année, ce sont les plâtriers-peintres», remarque Isabelle Rohrbach. Quelque 2100 entreprises forment des jeunes dans le canton de Neuchâtel. Elles représentent environ 20% du tissu économique. Au 31 décembre dernier, 2823 jeunes étaient en formation duale, alors que 1227 suivaient une école à plein temps. /djy

FEMMES ACTIVES

«Notre force, c'est l'ambiance»

Heureuse, Virginie Carniel: deux ans après sa création, la section neuchâteloise du club BPW, pour Business and Professional Women, est devenue la plus grande de Suisse romande, devant Genève! Sa présidente, dont le mandat a été reconduit lors de la dernière assemblée générale, ne s'attendait pas à un tel succès. Elle l'explique.

Virginie Carniel, vous avez fait un malheur en créant cette section neuchâteloise...

C'est vrai qu'en 2004, lorsque nous avons lancé notre projet, il n'existait aucune structure de ce type. Nous avons répondu à un besoin, sans aucun doute, qui explique ce succès rapide. Mais nous avons aussi travaillé de manière professionnelle en amont, en contactant environ 700 Neuchâteloises susceptibles de nous rejoindre. Aujourd'hui, sur le plan suisse, on est un peu considéré comme un ovni, aucun club n'avait connu ça.

Par quoi, outre la taille, le BPW Neuchâtel se distingue-t-il?

Ce qui fait notre force, c'est l'ambiance: les nouvelles adhérentes sont immédiatement à l'aise, les contacts très sympathiques, et la moyenne d'âge relativement basse, entre 30 et 40 ans. Cela crée une dynamique: nos membres sont véritablement actives et engagées dans l'économie du canton, dans la plupart des secteurs.

Vous venez de lancer un concours, Rêve d'avenir, destiné à promouvoir la carrière d'une femme étrangère diplômée. Vous avez reçu de nombreuses candidatures?

Une quinzaine, dont certain-



VIRGINIE CARNIEL Son club est devenu le plus grand de Suisse romande. (CHRISTIAN GALLEY)

nes de bonne qualité. Mais le délai était un peu court, et nous l'avons prolongé jusqu'au 28 février. La lauréate sera désignée lors d'un grand bal de charité que nous organiserons le 17 mars à Neuchâtel.

Une initiative pas courante dans la région. Vous pensez réussir à imposer ce type de manifestation, un peu à l'américaine?

J'espère, c'est vrai que les gens ne sont pas habitués et qu'il n'y avait guère d'événement glamour jusqu'ici dans le canton. On verra: nous avons déjà une cinquantaine d'inscriptions, et nous en espérons deux cents. Mais en dépit du climat ambiant critique face à la politique américaine, j'aime pour ma part l'esprit entrepreneur qui régnait aux Etats-Unis. Je n'ai jamais retrouvé ici cet état d'esprit, où le fait de se lancer dans une activité est valorisé. Ici, quand on veut créer son entreprise, on s'entend dire «Tu vas te planter». C'est nettement plus conservateur... /frk

JEAN-FRANÇOIS KREBS

La finance fut sa vie

Il tint durant 20 ans les rênes de la Banque cantonale neuchâteloise (BCN), à laquelle il imposa un nouveau style: Jean-François Krebs est décédé en début de semaine à l'âge de 76 ans (lire en page carnet).

«J'étais sûr et certain que je ne travaillerais jamais à Neuchâtel», affirme ce natif du chef-lieu lorsque, le 1er mars 1972, il prenait ses fonctions à la direction de la BCN.

Auparavant, et après des études de droit à Neuchâtel, où il portait les couleurs de Zofingue, Jean-François Krebs avait en effet fait carrière à Caracas, dans une société financière, puis à Genève, en tant que directeur adjoint de la Caisse d'épargne. De cette époque date son premier contact avec les banques cantonales.

Il rejoint en 1968 la direction générale de la SBS, à Bâle, et y reste quatre ans: le poste de directeur de la BCN est mis au

concours et Jean-François Krebs revient à ses origines. «Le hall a bien changé depuis que j'étais enfant», constate-t-il en franchissant les portes de la grande bâtisse de la place Pury en 1972.

Il donne à l'établissement de droit public une image moderne. En 20 ans, la BCN évolue. A l'arrivée de Jean-François Krebs, elle compte 100 000 livres d'épargne. En 1992, au moment où son directeur quitte l'établissement pour prendre sa retraite, la révolution informatique est en marche.

Ancien président de la BCN, Willy Schaefer se souvient de Jean-François Krebs comme d'un directeur soucieux d'une «gestion prudente et rigoureuse, qui a permis à la banque de ne pas prendre de risques à une période de bulle immobilière».

Jean-François Krebs laisse derrière lui une épouse, une fille et deux petits-enfants. /frk